

Avis n° 2021/11-07
relatif à l'attribution du grade de licence au
BACHELOR en Sciences et Ingénierie
Transition numérique, Energétique et Environnementale
Junia

École

Nom :	Junia
Sigle :	Junia
Type :	Privé/ Label EESPIG
Académie :	Lille
Sites de l'école :	Lille

Objet de la demande d'attribution du grade de licence

Diplôme :	Bachelor en Sciences et Ingénierie
École :	Junia
Spécialité :	Transition numérique, Energétique et Environnementale
Voie :	Formation initiale sous statut d'étudiant
Site de la formation :	Lille

Vu le rapport établi par Françoise DELPECH (membre de la CTI, rapporteure principale) et Pierre LABELLE (expert auprès de la CTI, co-rapporteur), présenté en assemblée plénière de la CTI le 16 novembre 2021 ;

La Commission des titres d'ingénieur donne un avis favorable :

Première attribution du grade de licence au diplôme de Bachelor en Sciences et Ingénierie suivant de l'école	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée
Bachelor en Sciences et Ingénierie Spécialité Transition numérique, Energétique et Environnementale sur le site de Lille	Formation initiale sous statut d'étudiant	2022	2024-2025	restreinte

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

- Associer les entreprises à la construction de la formation pour garantir sa lisibilité et développer les offres de stages, de sujets de projets, d'alternance et d'emploi ;
- Garantir un équilibre similaire et satisfaisant, dans les trois options, entre les enseignements réalisés par des professionnels issus des milieux socio-économiques, des enseignants et des enseignants-chercheurs ;
- Renforcer les enseignements des options notamment dans la deuxième année de Bachelor ;
- Mettre en place des procédures d'admission favorisant la diversité des profils des étudiants recrutés ;
- Compléter la fiche RNCP sous son nouveau format sur le site de France Compétences en enregistrement de droit. Renforcer la cohérence entre la démarche compétence déployée en interne et la description développée dans la fiche en particulier en relation avec la structuration en blocs de compétences.

Délibéré et approuvé en séance plénière du 16 novembre 2021.

La Présidente
Elisabeth CRÉPON

